

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine-Sarzin (74270)	Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du jeudi 25 septembre 2025 Par suite d'une convocation en date du 5 septembre 2025, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 25 septembre 2025 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.
Nombre de conseillers : 15 En exercice : 13 Présents : 10 Votants : 12 Délibération n°D_2025_09_25_08	Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Ceccon, M. Christophe Comé, M. Julien Langloys, Mme Pierrette Baton Marechal, M. Marc Brunier, Mme Carole Chen, M. Laurent Esteulle, Mme Josiane Masson, M. Christophe Piazzoni Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absents ayant donné procuration : M. Louis Buda à M. Georges Canicatti, M. Jean-Philippe Gecchele à M. Christophe Comé Absent excusé : / Absent : M. Norbert Regard Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Pierrette Baton Marechal est désignée pour remplir cette fonction.

Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Haute-Savoie au titre du fonds eau et assainissement pour les travaux de dévoiement du réseau d'Adduction en Eau Potable (AEP) secteur Chef-Lieu

Dans le cadre du fonds eau et assainissement, le Conseil Départemental de Haute-Savoie participe au financement des travaux permettant d'améliorer les infrastructures d'eau potable et d'assainissement (unité de traitement, réservoirs, réseaux...), dites du « petit cycle de l'eau ».

Dans ce contexte, il est proposé de solliciter l'aide du Conseil Départemental de Haute-Savoie afin de financer, en partie, les travaux de dévoiement du réseau d'adduction en eau potable du secteur du Chef-Lieu.

Monsieur le Maire rappelle que le montant prévisionnel du marché est estimé entre 465 000 et 495 000 € HT soit entre 558 000 et 678 000 € TTC par le maître d'œuvre.

Il précise que les crédits en dépenses seront inscrits au budget eau 2026 aux chapitres 20 – Immobilisations incorporelles et 21 – Immobilisations corporelles et les crédits en recettes seront inscrits, par décision modificative, après notification de la subvention.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité et à mains levées :

- **ADOpte** la proposition de Monsieur le Maire,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Départemental de Haute-Savoie pour l'octroi d'une subvention au titre fonds eau et assainissement pour la réalisation des travaux de dévoiement du réseau d'adduction en eau potable du secteur du Chef-Lieu.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Délibération certifiée exécutoire	Extrait conforme au registre des délibérations.
Compte tenu de sa télétransmission le : 29 septembre 2025	Fait à Contamine-Sarzin, le 25 septembre 2025
De sa publication : 29 SEP. 2025	Le Maire,  
Et de sa mise en ligne le : 01 OCT. 2025	Le secrétaire de séance, 
	Georges CANICATTI Pierrette BATON MARECHAL

